

Don de la finance d'un office d'huissier par le citoyen Grelard, de la commune de Pérignac (Charente-Inférieure), lors de la séance du 23 fructidor an II (9 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de la finance d'un office d'huissier par le citoyen Grelard, de la commune de Pérignac (Charente-Inférieure), lors de la séance du 23 fructidor an II (9 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 13;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15728_t1_0013_0000_4

Fichier pdf généré le 05/11/2020

pété mille fois : Vive la Convention ! vive la République une et indivisible !

Mention honorable, insertion au bulletin (14).

[Pucheu, agent national du district d'Orthès, à la Convention nationale, le 24 thermidor an II] (15)

Législateurs.

Le 10 aout 1794 est une époque mémorable. Chaque année tant que la République durera, les Français en célébreront le retour : ils le célébreront éternellement.

Appellées par mes invitations, toutes les communes de ce district accoururent hier par députation dans celle d'Orthès. Là, sur la place de la liberté, sous la voute céleste un peuple immense fier d'avoir reconquis ses droits, a confondu dans des embrassements mutuels, la joie dont tous les cœurs étaient pénétrés. Mille bouches sincères ont répété mille fois : Vive la Convention, vive, vive la République une et indivisible, périssent tous (16) les Robespierres, périssent à jamais tous oppresseurs de la liberté. L'Être Suprême, l'être libre par essence souscrit à nos vœux ; il applaudissoit à nos élans patriotiques : le soleil n'étoit obscurci d'aucun nuage ; le ciel étoit pur comme nos ames. La fête a été couronnée par des amusemens et des danses qui ont accompagnée la gaîté, la franchise et la vertu.

Dignes représentans d'un peuple libre, tels sont ces hommes dont, sous le nom d'ouvriers, de paysans et de peuple, on a ches les autres nations, des idées si basses et si fausses. Vos égaux par la nature, vos inférieurs par leur volonté, par la préférence qu'ils devoient à votre mérite et qu'ils lui ont accordée, ils ont sur vous des droits sacrés que vos cœurs sont bien loin de leur contester ; vous serez donc toujours ce que vous êtes, les créateurs et les soutiens de leur liberté, les artisans de leur bonheur.

Vive la Convention, vive la République une et indivisible.

Salut et fraternité.

PUCHEU.

9

Le citoyen Grelard, de la commune de Pérignac, département de la Charente-Inférieure, fait don à la République de la finance de son office d'huissier à la ci-devant chancellerie de Xantes [ci-devant Saintes].

Mention honorable du don, et renvoi au comité de Liquidation (17).

(14) P.-V., XLV, 169. *Ann. Patr.*, n° 621.

(15) C 319, pl. 1307, p. 1. Mentionné au *Bull.*, 26 fruct. (suppl.).

(16) Ce dernier mot a été raturé.

(17) P.-V., XLV, 169. *Bull.*, 26 fruct. (suppl.).

10

La société populaire de Pontivy [département du Morbihan] écrit à la Convention nationale qu'elle a célébré, le 10 thermidor, les victoires de nos frères d'armes, qui, au pas de charge, renversent à la baïonnette les partisans incorrigibles de la tyrannie.

Mention honorable, insertion au bulletin (18).

[La société populaire de Pontivy aux Représentants du peuple, le 19 thermidor an II] (19)

Guerre aux tirans

Nous avons célébré le dix thermidor la victoire de nos frères d'armes, qui au pas de charge, renversent à la bayonnette les partisans incorrigibles de la tyrannie.

Le comité de correspondance.

LUMIAR, SOGMIE.

11

L'agent national du district de Mont-sur-Loir [ci-devant Château-du-Loir], département de la Sarthe, annonce à la Convention nationale que les citoyens de cette commune ont célébré, à l'époque du 10 août, une fête militaire à laquelle assistoient en foule les citoyens de l'arrondissement, et où l'allégresse la plus prononcée exprimait le sentiment de leur haine profonde contre les tyrans et toute espèce de tyrannie.

Mention honorable, insertion au bulletin (20).

[L'agent national du district de Mont-sur-Loir aux citoyens Représentants du peuple, le 24 thermidor an II] (21)

Les derniers dangers qu'a couru la liberté ont réveillé l'ardeur des citoyens de Mont-sur-Loir, leur premier sentiment fut de venir faire connaître leur continuel attachement à la patrie ; leur amour et leur confiance en vos travaux, et leur profonde horreur au nom seul du Catilina religieux et de ses criminels associés.

En mémoire de votre nouvelle victoire le peuple de Mont-sur-Loir a célébré hier 10 aout, vieux stile, une fête militaire à la qu'elle assistoient plus de six mille citoyens de l'arrondissement et où l'allégresse la plus prononcée exprimait les sentimens des citoyens, leur haine des tirans et de toutes les tyrannies. La

(18) P.-V., XLV, 169.

(19) C 320, pl. 1318, p. 5.

(20) P.-V., XLV, 170.

(21) C 319, pl. 1307, p. 2.